

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20260407-DLB05_07042026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

NOMENCLATURE : 5 - 3

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026

COMMISSION DE DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC – ELECTION
DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

Par délibération n° 10 du 22 mars 2026 ont été rappelés le rôle de la commission de délégation de service public ainsi que sa composition, conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commission de délégation de service public est composée de l'autorité habilitée à signer la convention ou son représentant, président, et cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et des suppléants en nombre égal.

Par ailleurs, ont été fixées dans la même délibération, conformément à l'article D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de dépôt des listes.

Il convient donc aujourd'hui de procéder à l'élection des membres de ladite commission, étant rappelé que :

- L'élection a lieu au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,
- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,
- En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages,
- En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Les candidatures ont été demandées dans le délai fixé par la délibération n° 10 du 22 mars 2026 et il a été procédé à l'élection en séance.

Étaient candidats :

⇒ **Candidats présentés par la liste "LENS TOUJOURS" :**

Délégués titulaires :

- 1) Madame BARBAUT Maryse
- 2) Monsieur HANON Jean-Pierre
- 3) Monsieur DESOUTTER Jean-Christophe
- 4) Madame MEPHU NGUIFO Laure
- 5) Monsieur BILLEBAULT Mickaël

Délégués suppléants :

- 1) Monsieur CECAK Jean-François
- 2) Monsieur GHEYSENS Thibault
- 3) Madame ESSAIDI Inès
- 4) Monsieur LOURDEL Jordan
- 5) Monsieur LANNOY Sébastien

⇒ **Candidats présentés par la liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" :**

Délégués titulaires :

- 1) Monsieur AUDANT Alexis
- 2) Madame MAY Marie
- 3) Madame ZAVODSKI Virginie
- 4) Madame LAUWERS Frédérique
- 5) Monsieur CLAVET Bruno

Délégués suppléants :

- 1) Monsieur PONTHEU Jonathan
- 2) Madame COROENNE Isabelle
- 3) Monsieur DE SCHEPPER Serge
- 4) Monsieur OZOG Maxime
- 5)

Avec l'accord unanime de l'assemblée, il est procédé au vote à mains levées.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS	: 39
VOTANTS	: 39
ABSTENTIONS	: 0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	: 39

NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 5

QUOTIENT : suffrages exprimés / nb de sièges à répartir : $39 / 5 = 7,8$

ONT OBTENU :

. liste "LENS TOUJOURS"	30 voix
. liste "ENSEMBLE SAUVONS LENS !"	9 voix

SIEGES ATTRIBUES AU QUOTIENT

(Nombre de voix que divise le quotient, le tout arrondi à l'entier inférieur)

. liste "LENS TOUJOURS"	3 sièges
. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !"	1 siège

SIEGE(S) ATTRIBUE(S) AU PLUS FORT RESTE

. liste "LENS TOUJOURS"	1 siège
. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !"	0 siège

Au final, la répartition des sièges est la suivante :

- . liste "LENS TOUJOURS" 4 sièges
- . liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" 1 siège

Sont donc déclarés élus en qualité de membres de la commission de délégation de service public de la Ville de Lens :

Membres titulaires :

- 1) ~~Mme~~ BARBAUT Maryse
- 2) M. HANON Jean-Pierre
- 3) M. DESOUTTER Jean-*Christophe*
- 4) Mme MEPHU NGUIFO Laure
- 5) M. AUDANT Alexis

Membres suppléants :

- 1) M. CECAK Jean-François
- 2) M. GHEYSENS Thibault
- 3) Mme ESSAIDI Inès
- 4) M. LOURDEL Jordan
- 5) M. PONTHEIU Jonathan

le maire ou son représentant en étant président.

Le Maire,


Sylvain ROBERT



La secrétaire de séance,



Mélissa PETERSEN